**Vidéo Vœux 2022 (1er janvier 2022)**

*[Carton introductif :* Marianne du secrétariat d’Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées*]*

Madame Cluzel, secrétaire d’Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, s’exprime face caméra. La Marianne du secrétariat d’Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées se trouve en haut à gauche de l’écran. Une traduction en langue des signes est incrustée en bas à droite de l’écran.

Chers compatriotes,

Depuis près de deux ans, nous affrontons ensemble une pandémie sans précédent. Cette situation nous affecte tous, collectivement.

Cette année, à nouveau, ma priorité a été **d’accompagner au mieux les 12 millions de personnes en situation de handicap et leurs 10 millions d’aidants pour y faire face.**

Dans ce contexte, je tiens à souligner **l’engagement remarquable de l’ensemble des professionnels** du secteur du handicap, au sein des établissements et services médico-sociaux, mobilisés au quotidien pour soutenir les personnes et leur famille. Cette période nous a montré le rôle essentiel que ces professionnels du soin et de l’accompagnement occupent dans notre société.

Il était donc impératif de mieux reconnaître la valeur de ces métiers, profondément tournés vers l’humain. C’est pourquoi les accords du Ségur de la Santé visant à **revaloriser les professionnels soignants** à l’hôpital ont été élargis au secteur médico-social et nous travaillons avec les départements pour apporter également des réponses à l’ensemble des professionnels de l’accompagnement en 2022.

Cette crise ne nous a pas empêchés d’avancer sur nos réformes, bien au contraire.

Depuis 2017, alors que le handicap est la priorité du Gouvernement, notre ambition partagée est de **construire une société plus inclusive**, plus fraternelle et plus solidaire.

Parce que **c’est dans la diversité que réside notre véritable richesse**. Je me dois de le rappeler en cette période où certains préfèrent agiter les peurs et susciter la défiance de l’autre et de sa différence, réelle ou supposée.

Ce fil rouge a guidé les **5 Comités Interministériels du Handicap** tenus sous l’égide du Premier ministre, afin de poursuivre le déploiement des mesures au bénéfice des personnes, dans tous les champs : école, emploi, logement, accès à la culture, aux loisirs, aux sports, accessibilité universelle, relance économique avec le plan **France Relance,** … C’est dans chacune de nos politiques que nous prenons en compte le handicap !

**En 2022, l’ensemble du Gouvernement poursuivra son action pour s’assurer de la bonne exécution des réformes engagées** **depuis le début du quinquennat,** avec et pour les personnes en situation de handicap, où qu’elles soient sur le territoire.

Pas question de relâcher nos efforts : vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier pour accélérer sur tous nos chantiers, toujours vers le même but : améliorer les droits des personnes en situation de handicap et simplifier leur quotidien.

Cela commence dès le plus jeune âge, avec la **transformation de notre modèle scolaire** afin de permettre la scolarisation de tous, notamment des 400 000 élèves en situation de handicap qui ont pris le chemin de l’école à la rentrée 2021 et des 80 000 enfants accompagnés dans les établissements et services médico-sociaux.

Afin de permettre aux personnes et à leur famille de trouver les **solutions** appropriées à leur besoin et en proximité, notamment sur le logement avec **l’habitat inclusif ou le répit**, les **Communautés 360** se structurentdans tous les territoires. Le numéro national **0.800.360.360** est là pour vous orienter vers les bons interlocuteurs de votre département.

*[L’affiche valorisant le numéro 0 800 360 360, un numéro de téléphone pour m’aider apparaît. Transcription visuelle de l’affiche sur ce lien :* [*https://handicap.gouv.fr/360*](https://handicap.gouv.fr/360) *]*

Bien entendu, dans le cadre de la **Stratégie Autisme** au sein des troubles du neuro-développement, nous sommes pleinement mobilisés pour diagnostiquer le plus tôt possible les enfants, avec la mise en place dans chaque département d’une plateforme de coordination et d’orientation et la prise en charge de l’intervention des professionnels libéraux, pour un reste à charge zéro pour les familles.

Parce que **l’emploi** est une des clés de l’autonomie, nous continuons le déploiement de l’emploi accompagné et de l’apprentissage afin de permettre un accompagnement de l’employeur et du salarié en situation de handicap mais aussi une sensibilisation de tout le collectif de travail. Les employeurs seront aussi mobilisés avec la création début février du **baromètre Handicap et Emploi** pour mesurer leur progression.

En parallèle nous renforçons la **simplification de l’accès aux droits**, avec la généralisation des droits à vie et la diminution des délais de traitement. Chaque trimestre, vous pouvez ainsi consulter en toute transparence les indicateurs clés de votre département dans le **baromètre Maisons Départementales des Personnes Handicapées,** sur le site de la CNSA.

J’ai entendu la demande des personnes bénéficiaires de **l’Allocation Adulte Handicapé (AAH) pour disposer de ressources leur permettant de vivre dignement**. Au-delà de l’augmentation de 100€ par mois déjà intervenue, nous permettrons à compter du 1er janvier 2022 à 120 000 personnes en couple de toucher 110€ supplémentaires en moyenne. Ainsi, la moitié des bénéficiaires de l’AAH en couple verront leur pouvoir d’achat augmenter.

Parmi l’ensemble de ces mesures au bénéfice des personnes, n’oublions pas les **aidants**, piliers de la solidarité nationale, qui s’investissent au quotidien pour accompagner un proche en perte d’autonomie, avec le développement massif de **solutions de répit** et la revalorisation du congé de proche aidant.

Enfin, je serai attentive à améliorer le **pouvoir d’agir des personnes** et favoriser leur **pleine citoyenneté.** Elles doivent pouvoir faire entendre leur voix, comme tout un chacun ! Cela passera par une meilleure représentation au Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Bien sûr, il est primordial de poursuivre toutes les actions engagées pour **changer le regard sur le handicap**, à l’image de la campagne nationale de sensibilisation lancée en octobre dernier pour lever les préjugés attachés au handicap.

Alors que la France prend aujourd’hui la **présidence de l’Union européenne**, nous nous devons d’être exemplaires. Il nous faudra mobiliser toutes les énergies pour déployer la Stratégie européenne pour le droit des personnes handicapées 2021-2030. Emploi, accessibilité universelle, mobilité : autant de sujets sur lesquels nous pourrons avancer en commun à l’échelle européenne avec comme premier temps la Conférence ministérielle du 9 mars, suivie le lendemain du Forum européen des personnes handicapées, réunissant des personnes en situation de handicap de toute l’Europe.

De grands rendez-vous nous attendent, à l’image des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin** lors desquels nous serons derrière notre équipe de France unifiée : une véritable opportunité pour faire grandir l’intérêt de la société sur le handicap.

**Plus largement, permettons aux personnes en situation de handicap d’être véritablement actrices de leur vie, dans tous les domaines**, y compris sur le sujet encore tabou de l’accès à la vie intime, affective et sexuelle ou leur permettre de vivre pleinement leur parentalité.

J’en suis profondément convaincue : quand les enjeux du handicap progressent, c’est toute la société qui avance.

**Bonne année 2022 à toutes et à tous !** Et restons vigilants, ensemble, pendant les fêtes. Protégeons-nous, protégeons nos proches !

*[Carton de fin :* Marianne du secrétariat d’Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées*]*